DÉCLARATION DE PRINCIPE DE L'A.I.T.

Adoptée au Congrès constitutif des syndicalistes révolutionnaires

Berlin, 25 décembre 1922 – 2 janvier 1923

L'Association Internationale des Travailleurs s'inscrit dans la continuité de la Première Internationale anti-autoritaire de 1864.
Créée en 1923 à l'initiative de Rudolph Rocker, elle rassemble alors les organisations anarcho-syndicalistes de 12 pays (FORA, USI, SAC, FAUD, CNT, CGT-SR, etc.) et comptera plusieurs millions d'adhérents.

Étaient représentées des organisations syndicales révolutionnaires de l'Argentine, du Chili, du Danemark, de l'Allemagne, de la France (Comité de défense syndicaliste), de la Hollande, de l'Italie, du Mexique, de la Norvège, du Portugal, de la Russie (minorité), de la Suède, de l'Espagne, de la Tchécoslovaquie (minorité).



I — INTRODUCTION

La lutte séculaire entre exploités et exploiteurs a pris une amplitude menaçante. Le capital tout puissant, chancelant pour un moment après la guerre mondiale dévastatrice, surtout après la grande révolution russe et les révolutions — bien que moins imposantes — de la Hongrie et de l'Allemagne, relève sa tête hideuse. Malgré les luttes intestines qui déchirent la bourgeoisie et le capitalisme cosmopolite, ces derniers sont en bonne voie pour s'entendre afin de se jeter avec plus d'union et plus de force sur la classe ouvrière et l'attacher au chariot triomphant du Capital.

Le capitalisme s'organise, et de la défensive dans laquelle il s'est trouvé il repasse à l'offensive sur tous les fronts contre la classe ouvrière épuisée par les guerres sanglantes et les révolutions manquées. Cette offensive a son origine profonde dans deux causes bien déterminées : d'abord la confusion des idées et des principes, qui existe dans les rangs du mouvement ouvrier, le manque de clarté et de cohésion sur les buts actuels et futurs de la classe ouvrière ; la division en camps

innombrables, souvent ennemis, − en un mot la faiblesse et la désorganisation du mouvement ouvrier.
Ensuite et surtout la déroute subséquente de la révolution russe qui, au moment de son éclosion, en raison même des grands principes énoncés par elle en Novembre 1917, avait soulevé les plus grands espoirs chez tous les prolétaires du monde, et qui est retombée au rang d'une révolution politique ayant servi à maintenir la conquête du pouvoir étatiste aux mains du parti communiste, dont le seul but est de monopoliser dans ses mains toute la vie économique, politique et sociale du pays.
Cette déviation d'une révolution sociale en une révolution politique a eu pour résultat une hypertrophie du socialisme étatiste dont la conséquence a été le développement d'un système capitaliste aussi exploiteur et aussi dominateur que tout autre système d'origine bourgeoise. La nécessité de rétablir le capitalisme en Russie a été l'enjeu du capitalisme mondial. Le socialisme étatiste, dénommé « communiste », a sauvé le capitalisme bourgeois en faisant appel à son aide pour… sauver la révolution !

C'est ainsi que, grâce à ces deux éléments désorganisateurs — la confusion dans les rangs du prolétariat et le bolchevisme capitaliste — le gros capital industriel et foncier sent ses forces s'accroître et ses chances de renaissance augmenter.

Contre cette attaque serrée et internationale des exploiteurs de tout aloi, il ne reste qu'un seul moyen : c'est l'organisation immédiate de l'armée prolétarienne dans un organisme de lutte embrassant tous les ouvriers révolutionnaires de tous les pays en un bloc granitique, contre lequel viendraient se briser toutes les entreprises capitalistes et qui finirait par les écraser sous son poids immense.

Plusieurs tentatives ont déjà été faites dans ce sens. Deux de ces tentatives espèrent encore y réussir : ce sont les deux internationales dites d'Amsterdam et de Moscou ; mais les deux portent en elles le germe empoisonnant et autodestructeur. L'Internationale d'Amsterdam, perdue dans le réformisme, considère que la seule solution du problème social réside dans la collaboration de classes, dans la cohabitation du Travail et du Capital et dans la révolution pacifique patiemment attendue et réalisée, sans violence ni lutte, avec le consentement et l'approbation de la bourgeoisie. L'Internationale de Moscou, de son côté, considère que le Parti Communiste est l'arbitre suprême de toute révolution, et que ce n'est que sous la férule de ce parti que les révolutions à venir devront être déclenchées et consommées.

Il est à regretter que dans les rangs du prolétariat révolutionnaire conscient et organisé il existe encore des tendances supportant ce qui, en théorie comme en pratique, ne pouvait plus tenir debout : l'organisation de l'État c'est-à-dire l'organisation de l'esclavage, du salariat, de la police, de l'armée, du joug politique, − en un mot de la soi-disant dictature du prolétariat qui ne peut être autre chose qu'un frein à la force expropriatrice directe et qu'une suppression de la souveraineté réelle de la classe ouvrière et qui devient, par là, la dictature de fer d'une clique politique sur le prolétariat. C'est l'hégémonie du communisme autoritaire, c'est-à-dire la pire forme de l'autoritarisme, du césarisme en politique, de la complète destruction de l'individu.

Contre l'offensive du Capital d'un côté, contre les politiciens de toute envergure de l'autre, les ouvriers révolutionnaires du monde doivent donc dresser une vraie association internationale des travailleurs dont chaque membre saura que l'émancipation finale des travailleurs ne sera possible que lorsque les travailleurs eux-mêmes, en tant que travailleurs, dans leurs organisations économiques, seront préparés non seulement à prendre possession de la terre et des usines, mais aussi à les gérer en commun et faire de telle sorte qu'il soient en état de continuer la production.

Avec cette perspective devant lui, le Congrès International des Syndicalistes Révolutionnaires, réuni à Berlin en décembre 1922, déclare sienne la déclaration de principes suivante, élaborée par la Conférence Préalable des Syndicalistes Révolutionnaires (juin1922) :

II — PRINCIPES DU SYNDICALISME RÉVOLUTIONNAIRE

1. Le syndicalisme révolutionnaire, se basant sur la lutte de classe, tend à l'union de tous les travailleurs manuels et intellectuels dans des organisations économiques de combat luttant pour leur affranchissement du joug du salariat et de l'oppression de l'État. Son but consiste en la réorganisation de la vie sociale sur la base du communisme libre, au moyen de l'action révolutionnaire de la classe ouvrière elle-même. Il considère que seules les organisations économiques du prolétariat sont capables de réaliser ce but, et s'adresse, par conséquent, aux ouvriers, en leur qualité de producteurs et de créateurs des richesses sociales, en opposition aux partis politiques ouvriers modernes qui ne peuvent jamais être considérés du point de vue de la réorganisation économique.

2. Le syndicalisme révolutionnaire est ennemi convaincu de tout monopole

économique et social et tend vers leur abolition au moyen de communes économiques et d'organes administratifs des ouvriers des champs et des usines sur la base d'un système libre de Conseils affranchis de toute subordination à tout pouvoir ou parti politique. Il érige contre la politique de l'État et des partis l'organisation économique du travail ; contre le gouvernement des hommes, la gestion des choses. Il n'a pas, par conséquent, pour but la conquête des pouvoirs politiques mais l'abolition de toute fonction étatiste dans la vie sociale. Il considère qu'avec le monopole de la propriété doit aussi disparaître le monopole de la domination, et que toute forme d'État, la forme de la « Dictature du Prolétariat » y comprise, ne peut jamais être un instrument d'affranchissement, mais sera toujours créateur de nouveaux monopoles et de nouveaux privilèges.

3. La double tâche du syndicalisme révolutionnaire est la suivante : d'un côté il poursuit la lutte révolutionnaire quotidienne pour l'amélioration économique, sociale et intellectuelle de la classe ouvrière dans les cadres de la société actuelle. De l'autre côté, son but final est d'élever les masses à la gestion indépendante de la production et de la distribution, ainsi qu'à la prise de possession de toutes les ramifications de la vie sociale. Il est convaincu que l'organisation d'un système économique reposant, de la base au faîte, sur le producteur ne peut jamais être réglée par des décrets gouvernementaux, mais seulement par l'action commune de tous les travailleurs manuels et intellectuels dans chaque branche d'industrie, par la gestion des fabriques par les producteurs eux-mêmes sous une forme telle que chaque groupement, usine ou branche d'industrie soit un membre autonome de l'organisme économique générale et développe systématiquement sur un plan déterminé et sur la base d'accords mutuels, la production et la distribution dans l'intérêt de toute la communauté.

4. Le syndicalisme révolutionnaire est opposé à toute tendance et organisation centralistes qui ne sont qu'empruntées à l'État et à l'Église et qui étouffent méthodiquement tout esprit d'initiative et toute pensée indépendante. Le centralisme est l'organisation artificielle de haut en bas qui remet en bloc aux mains d'une poignée, la règlementation des affaires de toute la communauté. L'individu ne devient alors qu'un automate dirigé et mis en mouvement d'en haut. Les intérêts de la communauté font place aux privilèges de quelques-uns ; la diversité est remplacée par l'uniformité ; la responsabilité personnelle fait place à la discipline inanimée ; le dressage remplace l'éducation. C'est pour cette raison que le syndicalisme révolutionnaire se place sur le point de vue de l'organisation fédéraliste, c'est-à-dire de l'organisation de bas en haut, de l'union libre de toutes

les forces sur la base des idées et intérêts communs.

5. Le syndicalisme révolutionnaire rejette toute activité parlementaire et toute collaboration avec les organismes législatifs. Le suffrage le plus libre ne peut faire disparaître les contradictions flagrantes existant au sein de la société actuelle ; le système parlementaire n'a qu'un seul but, celui de prêter un simulacre de droit légal au règne du mensonge et de l'injustice sociale ; amener les esclaves à apposer le sceau de la Loi à leur propre esclavage.

6. Le syndicalisme révolutionnaire rejette toutes les frontières politiques et nationales arbitrairement fixées et ne voit dans le nationalisme que la religion de l'État moderne, derrière laquelle se cachent les intérêts matériels des classes possédantes. Il ne reconnaît que des différences d'ordre régional et exige pour tout groupement le droit de sa propre détermination en accord solidaire avec toutes les autres associations d'ordre économique, régional ou national.

7. C'est pour les mêmes raisons que le syndicalisme révolutionnaire combat le militarisme sous toutes ses formes et considère la propagande anti-militariste comme une de ses tâches les plus importantes dans la lutte contre le système actuel. En première ligne, il faut considérer le refus individuel et, surtout, le boycottage organisé contre la fabrication du matériel de guerre.

8. Le syndicalisme révolutionnaire se place sur le terrain de l'action directe et soutient toutes les luttes qui ne sont pas en contradiction avec ses buts : l'abolition du monopole économique et de la domination de l'État. Les moyens de lutte sont : la grève, le boycottage, le sabotage, etc. L'action directe trouve son expression la plus profonde dans la grève générale qui, en même temps, doit être, du point de vue du syndicalisme révolutionnaire, le prélude de la révolution sociale.

9. Ennemis de toute violence organisée entre les mains d'un gouvernement quelconque, les syndicalistes n'oublient pas que les luttes décisives entre le capitalisme d'aujourd'hui et le communisme libre de demain ne se passeront pas sans collisions sérieuses. Il reconnaissent, par conséquent, la violence comme moyen de défense contre les méthodes de violence des classes régnantes dans la lutte pour l'expropriation des moyens de production et de la terre par le peuple révolutionnaire. Tout comme cette expropriation ne peut être commencée et menée à bonne fin que par les organisations économiques révolutionnaires des travailleurs, la défense de la révolution doit aussi se trouver dans les mains de ces organismes économiques et non dans celles d'une organisation militaire ou autre œuvrant en

dehors de ces organes économiques.

10. Ce n’est que dans les organisations économiques révolutionnaires de la classe ouvrière que se trouve la force capable de réaliser son affranchissement et l’énergie créatrice nécessaire pour la réorganisation de la société sur la base du communisme libre.